



Tourcoing

Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroeck
BP 80479
59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 23 37 00
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLICQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD
VILLE DE TOURCOING

DGA Ressources Internes et
Modernisation
Direction de la Commande
Publique,
des affaires Juridiques et
Immobilières
DCPAJI_AR2023_0003

**Délégation de fonction et de signature
à Monsieur Jean-Baptiste GLORIEUX,
Conseiller Municipal délégué auprès du
Maire**

Nous, **Doriane BECUE, Maire de la Ville de Tourcoing,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et particulièrement l'article L. 2122-18 conférant au Maire le pouvoir de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses Adjoints et à des membres du Conseil Municipal ;

Vu le procès-verbal de l'élection du Maire le 13 septembre 2020 ;

Vu la délibération n°5 du 13 septembre 2020 portant délégation de compétences du Conseil Municipal au Maire, conformément aux dispositions de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté DCPAJI_AR2022_0010 du 1^{er} avril 2022 portant délégation de fonction et de signature à M. Jean-Baptiste GLORIEUX, Conseiller municipal délégué auprès du Maire ;

Considérant qu'il advient pour la bonne marche des affaires communales d'attribuer à Monsieur Jean-Baptiste GLORIEUX, Conseiller Municipal délégué auprès du Maire, une délégation de fonction et de signature ;

ARRETONS

Article 1 – Délégation de fonction et de signature est attribuée, sous ma surveillance et ma responsabilité à **Monsieur Jean-Baptiste GLORIEUX**, Conseiller municipal délégué à l'Environnement auprès de Madame le Maire.

Article 2 – Les champs de délégation impliquent l'initiative, la préparation, la mise en œuvre et le suivi des orientations et projets municipaux, la coordination des différents acteurs et intervenants, la participation aux travaux des instances, comités et commissions, et réseaux d'information.

Dans le champ de sa délégation, **Monsieur Jean-Baptiste GLORIEUX**, reçoit également délégation de signature pour :

- Toutes correspondances, pièces administratives, dans le champ de cette délégation ;
- Les conventions approuvées par délibération du Conseil Municipal ou par décision, sur délégation du Conseil Municipal, et conclues avec les différents partenaires de la Commune ;
- Les bons de commandes et ordres de service qui procèdent de l'exécution d'un accord ou marché-cadre, les factures en attestation du service fait, les certificats ;
- Toutes les commandes d'un montant inférieur à 25 000€ HT relevant du champ de la délégation.

La signature sera précédée de la mention « Par délégation du Maire ».

Article 3 – **Monsieur Jean-Baptiste GLORIEUX** est également subdélégué aux attributions alinéa 24 de la délibération n°5 du 13 septembre 2020 et pourra à ce titre :

- Demander dans le champ de sa délégation, à tout organisme financeur, l'attribution de subventions et régulariser les actes et conventions s'y rapportant.

La signature sera précédée de la mention « Pour le Maire ».

Article 4 – Le présent arrêté remplace et abroge, dès son entrée en vigueur, l'arrêté DCPAJI_AR2022_0010 du 1^{er} avril 2022 portant délégation de fonction et de signature à **Monsieur Jean-Baptiste GLORIEUX**.

Article 5 – Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- Inscrit au registre des actes de la Commune ;
- Transmis à Monsieur le Préfet du Nord, Préfet des Hauts-de-France ;
- Transmis à Madame la Trésorière de TOURCOING ;
- Notifié à l'intéressé délégataire.

Article 6 – Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication (CS 62039 59014 Cedex, 5 Rue Geoffroy Saint-Hilaire, 59000 Lille).

Fait à TOURCOING, en l'Hôtel de Ville, **07 FEV. 2023**

Doriane BECUE
Maire de Tourcoing

Signature et paraphe du Conseiller Municipal
délégataire :



Accusé réception en Préfecture le : **07 FEV. 2023**

Publié sur le site internet le : **07 FEV. 2023**

TOURCOING - COMMUNE

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : DAJI_AR2023_003 avec 0 pièce(s) jointe(s)
Date de décision : 07/02/2023
Objet : Délégation de fonction et de signature à Monsieur JB GLORIEUX

Nature : Arrêtés individuels

Matière : Institutions et vie politique - Delegation de fonctions

Date de télétransmission : 07/02/2023 Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : DCPAJI_AR2023_0003 - D_l_gation de fonction et de signature _ Monsieur JB GLORIEUX.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 059

Identifiant de l'acte : 059-215905993-20230207-DAJI_AR2023_003-AI

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 07/02/2023

